

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021****L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, LE DIX-NEUF OCTOBRE,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 13 octobre 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Céline VÉRON, Nicole BERNARDIN, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Véronique CHAUVEAU, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

OBJET : EHPAD Gaston Birgé et César Geoffray – Adhésion 2021 au réseau QualiREL santé.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

L'Association QUALIREL santé, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a pour objet de contribuer à l'amélioration de la qualité, à l'évaluation et à la gestion des risques des établissements sanitaires et médico-sociaux de la Région des Pays de la Loire. Elle apporte aux adhérents de son réseau, une expertise, un accompagnement et organise des échanges de bonnes pratiques et d'expériences.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement de l'EHPAD, notamment du projet de soins et qualité, il vous est proposé de renouveler l'adhésion du CCAS d'Angers à ce réseau pour les deux sites Gaston Birgé et César Geoffray, pour un montant total de 210 € pour l'année 2021.

La dépense relative à cette adhésion est prévue : imputation aux budgets annexes de l'EHPAD Gaston Birgé et César Geoffray « au compte 6184 – Concours divers – du Groupe III – Dépenses afférentes à la structure ».

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration renouvelle, à l'unanimité, cette adhésion pour 2021 et autorise le Président, ou son représentant, à la signer.

Christelle

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20211019-DEL-2021-097-DE
Date de transmission : 22/10/2021
Date de réception en préfecture : 22/10/2021

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée